

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 94 (2022)

Heft: 3

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Isabelle del Rizzo,
secrétaire générale de l'ARMOUP

En 2020, selon l'Office fédéral de la statistique, la Suisse compte 722 000 personnes pauvres, soit 8,5% de la population. Si l'on augmentait de 500 francs par mois le seuil de pauvreté (actuellement de 2279 francs pour une personne seule et 3963 pour un couple avec 2 enfants), le nombre de personnes considérées comme pauvres doublerait d'un seul coup! C'est ce qui ressort d'une étude menée par la HES bernoise sur mandat de Caritas. Autrement dit en 2022, 1,4 million de personnes vivant en Suisse (et peut-être plus à la suite de la pandémie), soit 1 personne sur 6, serait touchée ou menacée par la pauvreté, alors même que nous vivons dans l'un des pays les plus riches au monde.

Ce sont ces mêmes personnes qui sont aussi les plus durement touchées sur le marché immobilier, et qui peinent à accéder à des logements décents avec un loyer abordable: personnes seules, jeunes entrant dans la vie active, seniors, familles monoparentales avec enfants mineurs. En effet, plus les revenus sont bas, plus la charge locative est élevée, et les gens les plus modestes se retrouvent à devoir payer un loyer qui avoisine les 50% de leurs revenus, loin des 30% censés «supportables». Quel bailleur privé prendrait ce risque financier? Et tout cela sans oublier qu'en vingt ans, le loyer moyen a augmenté de presque 30%, passant de 1059 francs à 1375 francs. Quelle est la solution? Créer davantage de logements à loyer abordable, permettre aux plus fragiles d'y avoir accès et de conserver leur lieu de vie le plus longtemps possible.

Comment? par la mobilisation, l'innovation et le dynamisme des MOUP qui offrent des loyers 20 à 30% moins chers et la sécurité d'un logement protégé contre les congés. Mais la réponse passe aussi par une volonté politique plus marquée qu'aujourd'hui. N'oublions pas que les politiques du logement, fédérales et cantonales, reposent sur un mandat constitutionnel qui engage les pouvoirs publics à ce que chacun puisse se loger décentement à des conditions supportables. Le chemin est encore long!

Les inscriptions pour la nouvelle session de formation continue sont ouvertes

Seul un maintien à niveau permanent des compétences est garant d'une action et d'une gestion efficaces. C'est pourquoi l'ARMOUP propose, pour sa 5^e édition consécutive, des cours de formation continue, dès le 12 octobre prochain. Le cursus complet comprend huit modules d'une journée, répartis sur une année et demie.

Notre offre de formation s'adresse aux miliciens et professionnels qui occupent une fonction au sein d'une coopérative, d'une fondation ou d'autre forme de MOUP, ainsi qu'à toute personne intéressée par les thèmes abordés, et qui désirent parfaire leurs connaissances ou simplement les actualiser.

Chaque module répond à un objectif: gestion du parc immobilier et vie de la coopérative, conduite financière, droit du bail, droit de superficie ou encore rénovation des immeubles. L'animation des cours est confiée à des experts des domaines abordés et familiers des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Les modules peuvent être suivis distinctement. Néanmoins, la participation à tous les modules est requise pour se présenter aux examens. **IDR**

> Informations et inscriptions pour la formation continue et les autres cours: https://www.armoup.ch/services/formation/cours_modules ou appelez le secrétariat au 021 648 39 00 ou adressez-nous un message à info@armoup.ch

Comprendre les comptes de votre coopérative: notions essentielles sous la loupe

Soucieuse des besoins exprimés par ses membres, l'ARMOUP propose, en complément de sa formation continue, divers cours, ateliers ou séminaires.

Pour la première fois cette année, Alexandre Delafontaine, expert en finance et controlling et formateur d'adultes en comptabilité, animera le 21 novembre à Lausanne, une journée consacrée à la compréhension des états financiers d'une coopérative, fondation et autres MOUP: se familiariser avec les spécificités comptables, apprendre à lire et comprendre un bilan ou un compte de résultat, pouvoir poser les bonnes questions sur la gestion financière de votre coopérative ou fondation, apprendre à identifier certains risques, tels sont les objectifs de ce cours.

Cette formation s'adresse particulièrement aux administrateurs et collaborateurs actifs au sein des entités susnommées et

qui, pour bien les gérer, doivent maîtriser les bases de la comptabilité en tant qu'outil de pilotage et de contrôle. Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à ce cours. Alors n'hésitez pas et inscrivez-vous dès aujourd'hui. **IDR**

> https://www.armoup.ch/services/formation/divers_cours

Assurer la pérennité financière de ma coopérative en période de hausse des taux

Protéger ma coopérative des risques en matière de cybersécurité

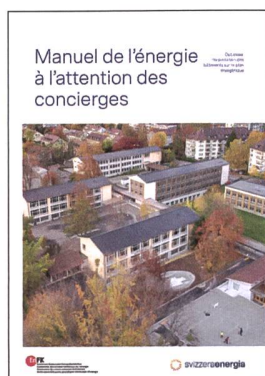
Voilà deux thèmes d'actualité qui touchent directement les coopératives, et que l'ARMOUP a souhaité proposer à ses membres en ce second semestre 2022.

Tout d'abord, parce que les taux d'intérêts continuent leur hausse spectaculaire depuis 6 mois, Michaël Jaquet, fondateur et manager de Debt Pilot et ancien responsable de la trésorerie des CFF, vous expliquera de façon très pragmatique, le 29 septembre prochain à Lausanne, l'impact de ces hausses sur votre coopérative, les conséquences potentielles sur les loyers et sur votre capacité de financement pour mener à bien la transition énergétique et la rénovation de vos immeubles. Il vous présentera les outils permettant de vous aider dans votre planification financière à long terme et abordera les aspects concrets avec l'étude de cas d'une coopérative.

Ensuite, parce que les attaques informatiques sont devenues courantes et capables de bloquer très rapidement votre activité, des spécialistes de l'association suisse cyber-safe.ch vous feront bénéficier d'enseignements à mettre en œuvre aussi bien au travail qu'à la maison, et vous transmettront les bonnes pratiques à adopter afin de vous protéger. Selon que vous soyez une petite ou une grande coopérative, votre intérêt se portera sur l'une ou l'autre des formules proposées: Sensibilisation à la cybersécurité ou Gestion des risques cyber, la «sensibilisation» étant plus particulièrement destinée aux petites entités et la «gestion» aux structures professionnelles. **IDR**

Attention, les places sont limitées à 15 participants alors inscrivez-vous vite ici: https://www.armoup.ch/services/formation/divers_cours

Manuel de l'énergie à l'attention des concierges



Parce que le métier de concierge a grandement évolué ces dernières années, tout comme les bâtiments qui deviennent «intelligents», Nova Energie Impuls AG a publié en mars 2022 et sur mandat de l'OFEN ce manuel à destination des «gardien-ne-s» des lieux, pour optimiser l'exploitation des bâtiments sur le plan énergétique. Ils-elles trouveront dans ces 56 pages des informations vulgarisées sur les

économies d'énergie réalistes et réalisables, en se penchant sur le fonctionnement, les réglages ou encore les mesures de maintenance des installations techniques (chauffage, eau chaude, eau froide, ventilation, climatiseurs, éclairages, installations photovoltaïques et solaires thermiques). Des informations annexes sont également abordées, comme celles liées aux comportements des utilisateurs-trices pour une bonne protection contre la chaleur estivale ou pour éviter les dommages dus à l'humidité. Présenté de manière claire et méthodique, ce guide vous aidera à réduire pas à pas la consommation énergétique d'un lieu. 56 pages à mettre entre les mains de celles et ceux qui sont en charge de la gestion technique et opérationnelle d'un bâtiment. **JL**

> Lien de téléchargement: Manuel de l'énergie à l'attention des concierges

Journées suisses du logement



Les Journées suisses du logement 2022 seront l'occasion pour les intervenants de présenter leurs expériences et leurs recommandations en la matière et d'engager le dialogue avec les participants sur les questions suivantes: Quels outils sont à disposition des décideurs publics et privés pour encourager la diversité et l'inclusion dans les quartiers? Quels sont les défis à relever? Les Journées visent à proposer des pistes pour favoriser durablement une cohabitation harmonieuse dans les villes et les quartiers.

> <https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/das-bwo/wohntage.html>

FAITES-LE SAVOIR!

Votre coopérative ou votre fondation vient d'obtenir ou d'acquérir un terrain? Elle a déposé un permis de construire? A entrepris des travaux de construction ou de rénovation? Le chantier est achevé? Transmettez l'information à la rédaction – redaction@habitation.ch